

Beauce la Romaine, le 6 novembre 2019

Cher(s) parent(s),

A compter des vacances de Noel, les inscriptions des mercredis et des vacances scolaires se feront via le portail famille. Vous pourrez également régler vos factures par ce biais.

UTILISATION DU PORTAIL FAMILLE

1. Paiement des factures :

- Si vous avez renseigné votre adresse mail dans le dossier de votre enfant, vous avez reçu des identifiants qui vous permettent de vous connecter au site : <https://jeunesse-scolaire-cctvl.iloise.net>
- Via l'accès familles, vous pourrez effectuer le règlement de vos factures par carte bleue. Pour accéder au paiement, vous trouverez ci-dessous la démarche à suivre.



1- Cliquez sur « Accès Familles »

Espace famille

Identifiant
 scolaire@ccteresduvalde Loire.fr

Mot de passe
 ●●●●●●

Recopier le cryptogramme de sécurité

Y HE V

Se connecter

- J'ai oublié mon mot de passe
- Je n'ai pas encore de compte famille

2- Saisissez votre identifiant, mot de passe et recopiez le cryptogramme puis cliquez sur « se connecter »

Mon espace famille

Mon compte > Mes informations

Mes informations

Bienvenue M. STEVEN YVON

Identification

Email : scolaire@ccteresduvalde Loire.fr

Coordonnées et facturation

Adresse : 47400 LES COCHES, 31000 LE ARCHE

Code postal

Commune

Facture électronique

Envoyer

Si vous souhaitez modifier une donnée et que le formulaire ci-dessus ne vous le permet pas, merci d'utiliser le formulaire de contact.

3- Pour effectuer un règlement, cliquez sur « Payer en ligne »

Actualiser l'état des paiements de mes factures

49 enregistrements

| Facture | Date facture | Tiers facturé | Montant facture | Perçu | A payer | Payer |
|-----------|--------------|---------------|-----------------|--------|----------|-------|
| 2019-2950 | 05/08/2019 | | 336.95 € | 0.00 € | 336.95 € | |

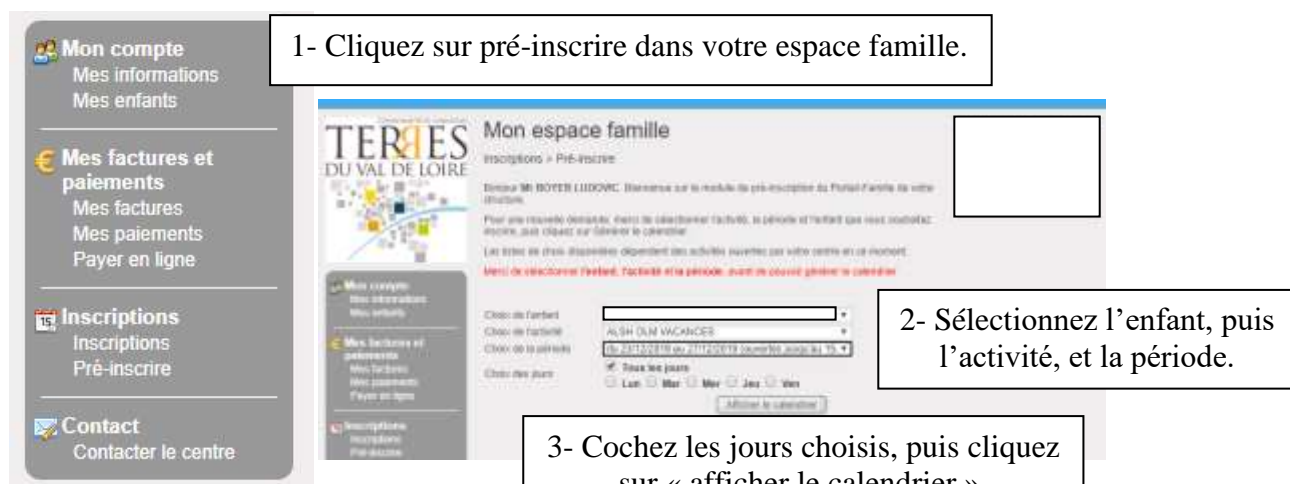
4- Cliquez sur les pièces, acceptez les cookies puis actualiser la page et cliquez à nouveau sur les pièces. Une page s'ouvre pour que vous procédiez au paiement.

2. Inscriptions pour les mercredis et vacances scolaires :

- Via le portail famille vous devez pré inscrire votre enfant pour les activités des mercredis ou des vacances scolaires
- Un fois l'inscription faite, nous validerons celle-ci selon les places disponibles.

L'espace « Inscriptions » vous permet de visualiser les différentes inscriptions de votre enfant ou de le pré-inscrire aux activités proposées suivant le paramétrage.

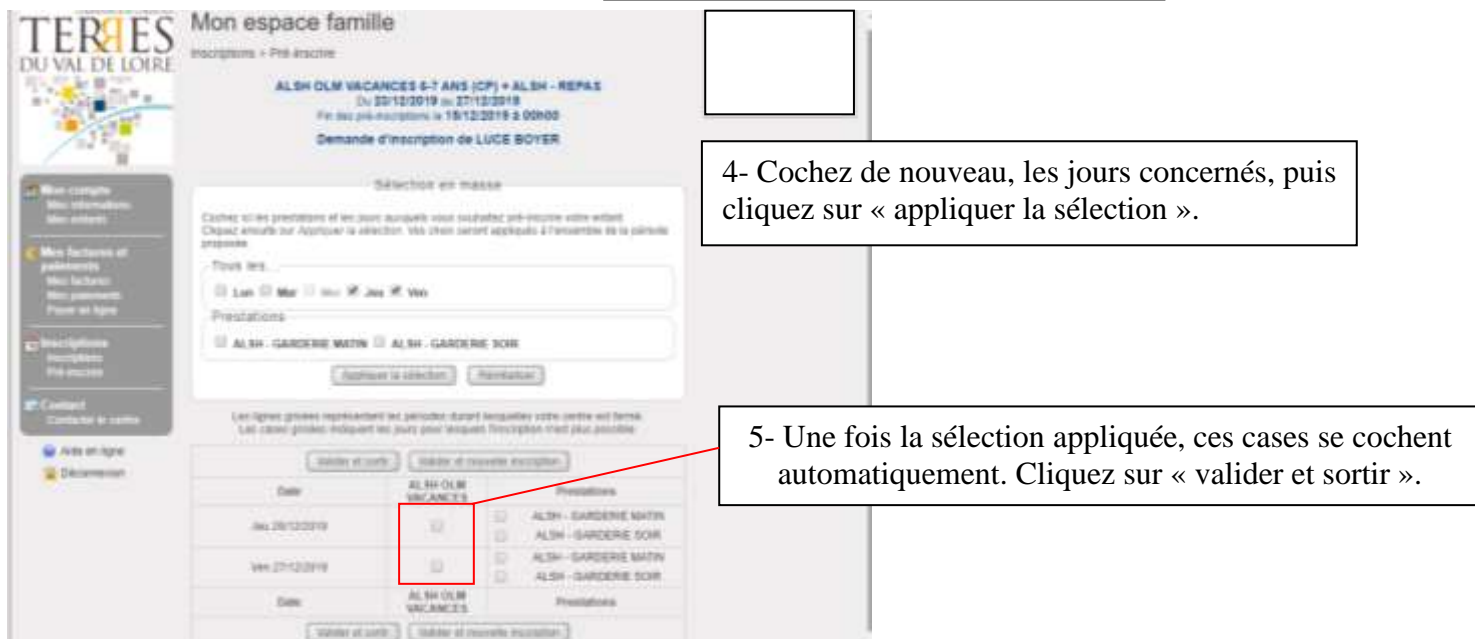
Espace Inscriptions



1- Cliquez sur pré-inscrire dans votre espace famille.

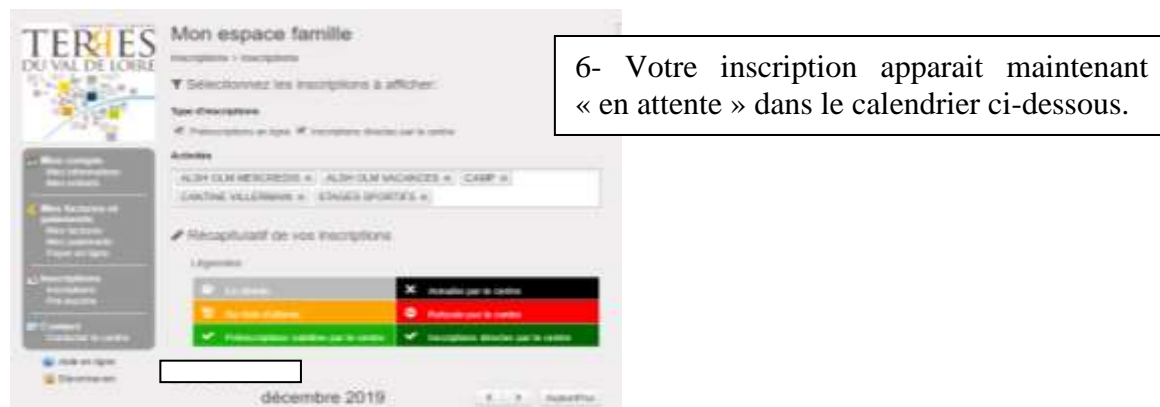
2- Sélectionnez l'enfant, puis l'activité, et la période.

3- Cochez les jours choisis, puis cliquez sur « afficher le calendrier ».



4- Cochez de nouveau, les jours concernés, puis cliquez sur « appliquer la sélection ».

5- Une fois la sélection appliquée, ces cases se cochent automatiquement. Cliquez sur « valider et sortir ».



6- Votre inscription apparaît maintenant « en attente » dans le calendrier ci-dessous.